



CONFINEMENT : LEVONS LE PIED SUR LE TRAVAIL SCOLAIRE À DOMICILE !

ENJEUX ET RÉFLEXION AUTOUR DE LA CONTINUITÉ
PÉDAGOGIQUE AU TEMPS DU CONFINEMENT

Une production du service Études
et Action politique de la Ligue des familles

Avril 2020

la ligue
des familles
citoyenparent

RÉSUMÉ

Lutte contre la pandémie oblige, les écoles ne dispenseront pas de leçons avant encore plusieurs semaines, et peut-être plus pour certaines classes. Que faire de la question des apprentissages alors ? Ne rien faire et laisser se perdre un précieux temps d'apprentissage ? Ou alors, faire réaliser du travail à domicile, peut-être sous la forme d'e-learning.

Alors, la Ligue des familles tient à exprimer certains besoins et inquiétudes des parents et ainsi poser certains éléments de réponses. Évidemment, beaucoup de parents se demandent comment occuper leurs enfants pendant ces semaines de confinement mais également comment faire pour que ce temps ne soit pas perdu en termes d'apprentissage. Chacun-e aimerait que son quotidien soit le moins bouleversé possible par cette période de confinement. Pour les enseignant-e-s aussi, cette situation inédite doit susciter de nombreux questionnements. Donner ou ne pas donner du travail à domicile : telle est la question.

Il n'existe pas de « bons » et de « mauvais » parents, aucun parent ne néglige la scolarité de ses enfants. Une écrasante majorité de parents s'inquiète pour l'avenir de ses enfants. Mais, au-delà de cet intérêt qui rassemble les parents, il y a le spectre des inégalités qui hante les relations famille/école. Capital culturel et économique, conditions matérielles d'apprentissages, autant d'éléments qui peuvent faire la réussite ou l'échec de l'apprentissage à domicile.

Ainsi, la Ligue des familles recommande de penser aux enfants dont les familles n'ont pas les possibilités d'accompagner le travail scolaire, dont le cadre de travail ne permettra pas d'apprendre sereinement. Ce sont ces enfants et leurs conditions familiales qui doivent être l'étalon dans la confection des activités.

Des parents confient également avoir des craintes sur l'après : la reprise de l'école cette année ou l'année prochaine, les examens, etc. Comme ce parent qui livre avoir « *peur que les enfants soient inégaux à la rentrée parce que je n'ai pas pu travailler autant que les autres familles* ».

Pour être certain d'assurer à toutes les familles un traitement égalitaire, il faudra adopter deux attitudes. La première est qu'il faudra reprendre la matière là où elle aura été arrêtée avant le confinement. La seconde démarche, qui devient alors obligatoire à la suite de la première, est d'effectuer un tri entre le nécessaire et l'accessoire dans les apprentissages scolaires. De fait, vouloir à tout prix voir toute la matière non vue, avec comme conséquence l'augmentation des cadences d'apprentissage, mettra davantage en difficulté les enfants.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	2
INTRODUCTION	4
RAPPEL DES RÈGLES	4
LES DANGERS DE L'EXTERNALISATION DU TRAVAIL SCOLAIRE	5
L'APRÈS-CONFINEMENT	7

INTRODUCTION

Lutte contre la pandémie oblige, les écoles ne dispenseront pas de leçon avant encore plusieurs semaines, et peut-être plus pour certaines classes. Que faire de la question des apprentissages alors ? Ne rien faire et laisser se perdre un précieux temps d'apprentissage ? Ou alors, faire réaliser du travail à domicile, peut-être sous la forme d'e-learning. La situation étant inédite, il serait fort présomptueux de pouvoir apporter une réponse tranchée à cette question.

Alors, la Ligue des familles tient à exprimer certains besoins et inquiétudes des parents et ainsi poser

certaines éléments de réponses. Évidemment, beaucoup de parents se demandent comment occuper leurs enfants pendant ces semaines de confinement mais également comment faire pour que ce temps ne soit pas perdu en termes d'apprentissage. Chacun-e aimerait que son quotidien soit le moins bouleversé possible par cette période de confinement. Pour les enseignant-e-s aussi, cette situation inédite doit susciter de nombreux questionnements. Donner ou ne pas donner du travail à domicile : telle est la question.

RAPPEL DES RÈGLES

Dans sa communication aux écoles¹, la ministre de l'Éducation indique que « des travaux à domicile peuvent être prévus (...) tout en respectant certaines balises dans un souci d'assurer une égalité devant les apprentissages ». Parmi ces balises, on retrouve l'interdiction de faire réaliser des travaux portant « sur des apprentissages qui n'ont pas été abordés préalablement en classe », mais également que le temps de travail doit être raisonnable et l'aide des parents ne doit en aucun cas être nécessaire. En matière d'accès matériel, on

retrouve l'obligation de s'assurer que chaque élève du groupe-classe dispose du matériel et du soutien pour s'y consacrer dans des conditions optimales, que ça soit pour un support papier ou un support numérique. Enfin, la ministre de l'Éducation indique que les travaux à domicile ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation sommative, mais bien d'une évaluation formative (sans notation). Ces balises sont nombreuses. Et pour cause, l'externalisation du travail scolaire vers la sphère privée, familiale, n'est pas anodine et sans conséquence.

¹ Voir la circulaire 7515 de la FWB, <http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000>

[003/FWB%20-%20Circulaire%207515%20\(7768_20200317_144357\).pdf](http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207515%20(7768_20200317_144357).pdf)

LES DANGERS DE L'EXTERNALISATION DU TRAVAIL SCOLAIRE

Pourtant, malgré les balises claires données par le ministre Désir, on voit déjà nombre de problèmes se poser dans la réalité des familles. D'abord parce que la charge de travail est parfois, voire souvent en secondaire², disproportionnée en regard de l'organisation actuelle des familles et de l'autonomie pédagogique des enfants.

Témoignages de papas et de mamans :

« J'ai déjà imprimé 241 feuilles d'exercices pour Zoé. A ce rythme-là, ce n'est pas le papier toilette qui va s'arracher dans les supermarchés mais le papier tout court ! »

« Brahim est en troisième primaire et il doit bosser quatre heures par jour. Ça crée beaucoup de stress et de tensions. »

Par conséquent, les parents sont débordés et, dans certains cas, le burnout parental s'installe ou s'accroît. Pire encore, d'après les premiers résultats de l'enquête du Comité des élèves francophones³, près d'un enfant sur deux reçoit de la nouvelle matière ! De quoi creuser davantage les inégalités scolaires et sociales en cédant à la frénésie de la mise à la tâche sans relâche.

On peut imaginer que les enseignant·e·s soient soumis·e·s à des injonctions contradictoires auxquelles il leur est difficile de répondre : entre les consignes de la ministre, de leur direction, les demandes et inquiétudes légitimes de parents, leur souci de mener à bien leur mission, y compris à distance, etc.

Témoignage d'une enseignante :

« C'est la directive que nous avons reçue. Nous faisons comme vous, on se dépatouille avec ce que nous avons à disposition. Des parents qui exigent des travaux à n'en plus finir pour occuper les enfants, des parents qui critiquent parce qu'on leur en donne, des parents qui voudraient que nous continuions les programmes envers et contre tout, des parents qui nous feront des procès parce que nous aurons essayé de donner des exercices pour aider et renforcer, des directions qui font pareil, des journalistes qui nous descendent, des plates-formes qui fonctionnent mais pour lesquelles nous devons nous former ou qui ne fonctionnent pas et nous devons trouver le système D ... On continue ? »

Il n'existe pas de « bons » et de « mauvais » parents, aucun parent ne néglige la scolarité de ses enfants. Une écrasante majorité de parents s'inquiète pour l'avenir de ses enfants. Mais, au-delà de cet intérêt qui rassemble les parents, il y a le spectre des inégalités qui hante les relations famille/école. De fait, tous les parents ne disposent pas des mêmes outils à mettre au service de la scolarité de leurs enfants. Dans la récente enquête réalisée par la Ligue des familles durant le confinement, il est ressorti que parmi les parents d'enfants âgés de 6 à 17 ans ils et elles sont 4 sur 10 à ne pas parvenir à assurer le suivi scolaire de leurs enfants correctement. Certain·e·s disposent d'un important capital culturel, sont à même de saisir les codes culturels de l'école et peuvent donc accompagner directement leur(s) enfant(s). D'autres, en temps normal du moins, disposent de moyens financiers

² Résumé de l'enquête sur la continuité des apprentissages, FAPÉO, avril 2020. [En Ligne] http://www.fapeo.be/wp-content/uploads/2020/04/FAPEO_enqu%C3%AAt%C3%A9_confine%20travaux_scolaires_r%C3%A9sum%C3%A9_200406.pdf

³ Voir publication de l'enquête dans La Libre Belgique, <https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/un-eleve-de->

[la-fwfb-sur-deux-recoit-de-la-nouvelle-matiere-a-la-maison-denonce-le-cef-5e7e4573d8ad581631782d5c?fbclid=IwAR3E5AfGfdL7oWKBqHsHbd-7feU2FsFZc1WZhuvoctLOWidL5EySgAuGzs](https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/un-eleve-de-la-fwfb-sur-deux-recoit-de-la-nouvelle-matiere-a-la-maison-denonce-le-cef-5e7e4573d8ad581631782d5c?fbclid=IwAR3E5AfGfdL7oWKBqHsHbd-7feU2FsFZc1WZhuvoctLOWidL5EySgAuGzs)

leur permettant de faire appel à un soutien scolaire privé. Tou-te-s n'ont pas ce privilège. D'autant plus que la situation actuelle crée des inégalités dans la disponibilité temporelle des parents. Tou-te-s ne peuvent s'absenter du travail, certain-e-s télétravaillent et manquent de temps pour assurer le suivi scolaire, d'autres sont hospitalisé-e-s, etc. Or, pour accompagner efficacement son enfant, encore faut-il pouvoir être là. Trouverions-nous juste que les enfants du personnel soignant, qui se bat nuit et jour pour la survie de nos concitoyens, se voient pénalisés ?

Témoignage d'une maman, soignante :

« Pour nous, c'est extrêmement difficile. Les enfants ne comprennent pas pourquoi ils n'ont pas école et tant de devoirs, même si nous expliquons sans relâche. Du coup, chaque jour est source de conflit. On n'a pas toujours tous les corrigés. Notre budget explose en impressions. La plus grande devait avoir accès à une e-classe mais problème technique. Aucune assistance reçue pour ce problème ! Elle doit s'en remettre à des photos transmises par ses compagnons de classe par Whatsapp. Et ... cerise sur le gâteau, mon mari et moi-même sommes atteints du covid (nous sommes soignants), très fatigués et pas toujours en mesure d'accompagner les apprentissages ... »

Il ne faut pas oublier que le travail scolaire à domicile nécessite un cadre matériel favorable à l'apprentissage : disposer d'un bureau, d'une connexion internet, de calme, de matériel soutenant les travaux et apprentissages sont autant d'éléments déterminants. Ici également, la variété de situations familiales fait que les élèves qui fréquentent une même école sont loin d'avoir le même accès et les mêmes opportunités en matière de cadre de travail hors les murs de l'école. En primaire, on parle d'un enfant sur 4 qui ne dispose pas d'un espace adapté à l'apprentissage.⁴

Témoignage d'une maman de 6 enfants :

« Moi j'ai l'impression qu'ils ont plus de travail maintenant surtout pour la haute école que d'habitude. Ma fille est sur son bureau du matin 8h30 jusqu'à 23h30. J'ai beau lui dire : « Aurélie va prendre l'air » elle me répond « j'ai trop de boulot ».

Par contre, pour les autres : ma fille Lola a déjà des soucis logopédiques, et moi en français je n'arrive pas à l'aider, même avec la meilleure volonté du monde. En mathématiques, ça va et pour ceux en primaire aussi. Mes garçons ont cours via un PC, mais je n'en ai pas 50 000 non plus des PCs. Compliqué de les faire travailler en même temps. Par contre, impossible d'imprimer. D'habitude, je paye 10 euros chez action pour une cartouche d'encre et là il m'en faudrait 110 pour commander via le net. C'est à oublier, avec tout ce qu'ils mangent je ne peux pas retirer 110 euros du budget pour de l'encre. Sans compter que mon budget nourriture a explosé. »

Ainsi, le renvoi du travail scolaire – qu'il s'agisse de délégation ou d'externalisation – vers la sphère familiale renforce les inégalités et a tendance à faire porter la responsabilité de l'échec sur les parents. Ainsi, les différentes études menées⁵ sur le travail scolaire à domicile montrent qu'il n'aide pas ou peu les élèves à apprendre et qu'il contribue à davantage creuser les inégalités entre enfants issus de familles à revenus modestes et enfants issus de familles à revenus moyens ou aisés.

Les enseignants sont des professionnels formés, qui disposent d'outils et de connaissances dont tous les parents ne disposent pas et, à plus forte raison, leur enfant non plus. C'est pour cette raison que le recours au travail à domicile, sans conscience du caractère inégalitaire de la pratique, pourrait être dévastateur. À la Ligue des familles, nous croyons à l'éducabilité de chacun-e, pas à la science infuse. Nous sommes convaincus que chaque enfant a la capacité d'apprendre, mais que ce potentiel ne peut se réaliser que dans les bonnes conditions matérielles : avec un accompagnement correct et un cadre d'apprentissage adapté.

En conclusion, il nous faut penser aux enfants dont les familles n'ont pas les possibilités

⁴ Résumé de l'enquête sur la continuité des apprentissages, FAPÉO, avril 2020. [En Ligne] http://www.fapeo.be/wp-content/uploads/2020/04/FAPÉO_enqu%C3%AAt%C3%A9e_confine ment_travaux_scolaires_r%C3%A9sume_200406.pdf

⁵ Voir Epstein, J., 2013, « *Ready or not? Why future educators need a college course on school, family and community partnerships* ». In GEMS Education, GEMS, pp. 14-16. & Hattie, J., 2013, *Visible Learning for Teachers : maximizing impact on Learning*, Routledge.

Confinement : Levons le pied sur le travail scolaire à domicile ! - Enjeux et réflexion autour de la continuité pédagogique au temps du confinement

d'accompagner le travail scolaire, dont le cadre de travail ne permettra pas d'apprendre sereinement.

Ce sont ces enfants et leurs conditions familiales qui doivent être l'étalon dans la confection des activités.

L'APRÈS-CONFINEMENT

Des parents confient également avoir des craintes sur l'après : la reprise de l'école cette année ou l'année prochaine, les examens, etc. Comme ce parent qui livre avoir « *peur que les enfants soient inégaux à la rentrée parce que je n'ai pas pu travailler autant que les autres familles* ».

Pour être certain d'assurer à toutes les familles un traitement égalitaire, il faudra adopter deux attitudes. La première est qu'il faudra reprendre la matière là où elle aura été arrêtée avant le confinement. Il est certain que pour les parents qui auront pu assurer l'apprentissage de nouvelles matières à leur(s) enfant(s) ceci peut être une source de frustration. Pourtant, c'est à cette condition que l'école sera source d'égalité entre les familles, en concentrant son attention sur « ceux qui n'arrivent pas ». Comme expliqué précédemment, les

ressources familiales à la source de nouveaux apprentissages réalisés à domicile ne sont pas équitablement réparties et sont donc sources de différences inégalitaires entre les familles. La seconde démarche, qui devient alors obligatoire à la suite de la première, est d'effectuer un tri entre le nécessaire et l'accessoire dans les apprentissages scolaires. De fait, vouloir à tout prix voir toute la matière non vue avec comme conséquence l'augmentation des cadences d'apprentissage mettra davantage en difficulté les enfants.

Il est également nécessaire de rappeler que les droits de l'enfant contiennent le droit aux loisirs et aux activités récréatives⁶. À cet effet, il faut veiller à garder un équilibre qui permette aux enfants de conserver leur santé psychique et de digérer cette épreuve à leur manière.

Avril 2020

Maxime Michiels

m.michiels@liguedesfamilles.be

Sous la direction politique de Christophe Cocu

Avenue Émile de Béco, 109 1050 Ixelles
02/507 72 11

 Le Ligueur des parents

info@liguedesfamilles.be
www.liguedesfamilles.be

 @LigueDfamilles

**la ligue
des familles**
citoyenparent